



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

aides à domicile

Question écrite n° 57168

Texte de la question

M. Jacques Bompard appelle l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et du dialogue social sur l'évolution de l'emploi à domicile. Comme cela avait été annoncé en 2012, la diminution de déduction fiscale pour les employés à domicile a des répercussions sur le nombre de ménages employant un salarié : celui-ci est passé sous la barre symbolique des 2 millions d'employeurs (soit une baisse de 72 000 pour l'année 2013). Alors que le nombre d'heures déclarées avait déjà diminué de 4,4 % en 2012, il a chuté de 6,1 % en 2013. 80 000 emplois ont ainsi été détruits au sein des entreprises des entreprises à la personne. Le matraquage fiscal a des conséquences sur l'emploi et favorise le travail au noir. Jamais depuis 2004, l'activité des assistantes maternelles n'avait diminué, c'est aujourd'hui chose faite. Ces chiffres alarmants le poussent à l'interroger pour savoir quand le Gouvernement encouragera enfin l'emploi par des mesures incitatives.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Bompard](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 57168

Rubrique : Professions sociales

Ministère interrogé : Travail, emploi et dialogue social

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [10 juin 2014](#), page 4674

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)